C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire de la Corporation municipale de Saint-Fulgence, tenue le **2 août 2021 à dix-neuf heures trente** à laquelle session sont présents :

M. Nicolas Riverin Turcotte,	conseiller	district no 1
Mme Dominique Baillargeon,	conseillère	district no 2
M. Henri-Paul Côté,	conseiller	district no 3
M. Robert Blackburn,	conseiller	district no 4
M. Jean Bolduc,	conseiller	district no 5
M. Martin Morissette,	conseiller	district no 6

EST ABSENT:

M. Gilbert Simard maire

ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE ORDINAIRE:-

M. Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier.

<u>0.- OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE, CONSTATATION DU QUORUM :</u>

Monsieur le maire suppléant Jean Bolduc préside, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION:

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose devant le conseil un certificat de signification établi par Johanne Larouche, secrétaire et Denis Morin, employé aux travaux publics, qui attestent avoir signifié l'avis de convocation de la présente séance ordinaire, à tous les membres du conseil dans les délais prévus par le Code municipal du Québec.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :-

C-2021-139

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martin Morissette

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

- 0.- Ouverture de la séance ordinaire et constatation du quorum
- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Approbation du procès-verbal:-
 - 2.1 Séance ordinaire du 5 juillet 2021
- 3.- Correspondance
- 4.- Aide aux organismes
- 5.- Affaires diverses :-
 - **5.1** Construction J&R Savard Ltée, travaux chemin Pointe-aux-Pins, décompte #3, paiement
 - **5.2** Cession de terrain, lot 6 088 186, autorisation de signature

- **5.3** Ministère des Transports du Québec, programme d'aide à la voirie locale, AIRRL-2018-490, réfection du chemin de la Pointe-aux-Pins, reddition de compte
- **5.4** Programme régional de prévention des risques faibles et moyens résidentiels, MRC du Fjord-du-Saguenay, adoption
- 5.5 Parc Aventures Cap Jaseux, autorisation de travaux
- **5.6** Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE), ministère de l'Éducation, présentation de projet
- 5.7 Aménagement Parc Nature, phase 2, Eurêko, mandat
- **5.8** Programme de gestion des actifs municipaux, Fédération canadienne des municipalités (FCM), demande de subvention
- **6.-** Approbation des comptes
- 7.- Compte-rendu des comités
- 8.- Varia:-
 - **8.1** Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023
 - **8.2** Entente concernant la protection, la restauration et la gestion de l'aménagement faunique marais Anse aux Foins, autorisation de signature
- 9.- Période de questions du public
- 10.- Prochaine séance ordinaire du conseil, le mardi 7 septembre 2021
- 11.- Levée de la séance

2.- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL :-

2.1 Séance ordinaire du 5 juillet 2021

C-2021-140

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la **séance ordinaire du 5 juillet 2021** soit adopté dans sa forme et teneur.

3.- CORRESPONDANCE:-

- 1.- Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay Lac-Saint-Jean, informe la Municipalité qu'elle recevra un montant additionnel de 261 580 \$ dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence (TECQ) 2019-2023.
- **2.-** Madame Annie Jean, assistante-greffière, Ville de Saguenay, transmet le projet de règlement ARP-210 ainsi que les règlements VS-RU-2021-93, VS-RU-2021-95 et VS-RU-2021-75.
- **3.-** Dans le cadre du programme « Aide aux immobilisations » du ministère de la Culture et des Communications et suivant le dépôt de la résolution C-2021-123, monsieur Pierre Dassylva, directeur, informe que la demande pour le projet intitulé « *Partageons le goût de la lecture* » a été jugée admissible et sera soumise à une analyse plus approfondie.
- **4.-** Me Sylvain Lepage, directeur général, Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ), transmet la part de la ristourne 2020 au montant de 2 186 \$.

4.- AIDE AUX ORGANISMES :-

1.- Monsieur Marco Brochu, directeur général, organisme de bassin versant du Saguenay, demande au nom de l'organisme, une demande de contribution de 140 \$ au suivi de la qualité du lac Osman.

C-2021-141

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE VERSER une somme de **140** \$, chèque au nom Organisme de bassin versant du Saguenay, 397 rue Racine Est, bureau 101, Chicoutimi (Québec) G7H 1S8;

ET D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement.

5.- AFFAIRES DIVERSES:-

5.1 Construction J&R Savard Ltée, travaux chemin Pointe-aux-Pins, décompte #3, paiement

C-2021-142

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence procède à la réfection du chemin de la Pointe-aux-Pins (Règlements 2020-01 et 2020-09);

CONSIDÉRANT l'entrepreneur autorisé à effectuer les travaux, Construction J&R Savard Ltée (C-2020-150);

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme **Unigec** datées du 8 juillet 2021;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

DE VERSER la somme de **494 887.72 \$, plus taxes**, à l'entreprise Construction J&R Savard Ltée, décompte # 3;

ET D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement.

5.2 Cession de terrain, lot 6 088 186, autorisation de signature

C-2021-143

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire céder un terrain portant le numéro de lot 6 088 186 à monsieur Tommy Simard, 1588 route de Tadoussac Sainte-Rose-du-Nord;

CONSIDÉRANT QUE cette cession se fait sans aucune garantie, en échange de la collaboration de monsieur Marc Simard (lot 6 088 188) pour le terrain du barrage ;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martin Morissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER messieurs Gilbert Simard et Jimmy Houde, respectivement maire et directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à ce dossier.

5.3 Ministère des Transports du Québec, programme d'aide à la voirie locale, AIRRL-2018-490, réfection du chemin de la Pointe-aux-Pins, reddition de compte

C-2021-144

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé une demande d'aide financière complète et admissible pour le dossier « Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local et Redressement des infrastructures routières locales, AIRRL-2018-490, réfection du chemin de la Pointe-aux-Pins (C-2020-124 et C-2020-167);

POUR CE MOTIF:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de la Pointe-aux-Pins pour un montant subventionné de **807 643 \$**, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ET QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin de la Pointe-aux-Pins.

5.4 Programme régional de prévention des risques faibles et moyens résidentiels, MRC du Fjord-du-Saguenay, adoption

C-2021-145

CONSIDÉRANT QUE la gestion de la prévention incendie dans les bâtiments résidentiels s'inscrit désormais dans un contexte déterminé par des exigences définies au schéma de couverture de risques révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay, adopté le 11 août 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du programme vise, entre autres, à réduire les pertes humaines et matérielles reliées aux incendies dans les bâtiments résidentiels en appliquant la règlementation municipale et permet également d'informer la population sur les risques présents aux domiciles et d'impliquer les citoyens dans un partage de responsabilités quant à leur sécurité;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADOPTER le programme régional de prévention des risques faibles et moyens résidentiels, tel que présenté par la MRC du Fjord-du-Saguenay.

5.5 Parc Aventures Cap Jaseux, autorisation de travaux

C-2021-146

- **CONSIDÉRANT QUE** le Parc Aventures Cap Jaseux (PACJ)projette de faire des travaux de nouvelles constructions pour un pavillon d'accueil, un garage ainsi qu'un pavillon d'exploration;
- CONSIDÉRANT QU' il y a un bail emphytéotique et que selon l'article 8.4, la Municipalité (la propriétaire) doit donner son accord pour tout projet de construction;
- CONSIDÉRANT QUE le projet ne contrevient pas aux règlements municipaux;
- **CONSIDÉRANT QUE** ces constructions permettront à PACJ d'élargir son offre touristique sur une base annuelle;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martin Morissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- **QUE** la Municipalité appuie le projet de nouvelles constructions au Parc Aventures Cap Jaseux.
- 5.6 Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE), ministère de l'Éducation, présentation de projet

C-2021-147

- **CONSIDÉRANT QUE** la ministre de l'Éducation, madame Isabelle Charest, invite les collectivités du Québec de moins de 10 000 habitants à soumettre leurs projets de construction et de rénovations d'installations sportives et récréatives via le programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE);
- **CONSIDÉRANT QUE** la ministre veut donner accès aux Québécoises et aux Québécois à des lieux sécuritaires et modernes pour pratiquer leurs loisirs favoris;
- **CONSIDÉRANT QUE** ce programme vise les infrastructures de petite envergure et que la Municipalité de Saint-Fulgence souhaite offrir des infrastructures conformes, sécuritaires et de qualité pour tous les usagers des loisirs;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence autorise la présentation du projet qui consiste :

- au réaménagement d'un banc de joueurs;
- à l'installation d'un tableau indicateur;
- au remplacement des estrades;
- à des réparations de l'arrêt-balles (backstop);
- à des réparations et au peinturage des sections de clôture;
- à l'aménagement d'un skate-parc;

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse de budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

ET QUE la Municipalité de Saint-Fulgence autorise monsieur Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tous documents relatifs à ce projet.

5.7 Aménagement Parc Nature, phase 2, Eurêko, mandat

C-2021-148

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a présenté une demande à Eurêko pour la deuxième phase concernant la réalisation d'autres aménagements dans les sentiers de Parc Nature, soit :

 Retrait de matière granulaire 	7 653.87 \$
 Revégétalisation de sentiers condamnés 	5 257.35 \$
 Retrait de structures de bois 	2 563.61 \$
• Restructuration d'un muret de pierres	7 305.76 \$
 Aménagement de trois paliers de marches 	4 006.41 \$

TOTAL: 26 787.00 \$ plus taxes

POUR CE MOTIF:

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'ACCEPTER l'offre de service d'Eurêko au montant de 26 787 \$, plus taxes.

5.8 Programme de gestion des actifs municipaux, Fédération canadienne des municipalités (FCM), demande de subvention

C-2021-149

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) offre la possibilité d'obtenir une subvention au Programme de gestion des actifs municipaux afin de recueillir et consolider les données et mettre en place des outils de planification et de prise de décision;

POUR CE MOTIF:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

- **QUE** la Municipalité de Saint-Fulgence présente une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités;
- **QUE** la Municipalité de Saint-Fulgence s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs, soit :
 - Recueillir et consolider les données des actifs municipaux;
 - Mettre en place des outils de planification et de prise de décision;
- QUE la Municipalité de Saint-Fulgence consacre le montant de 55 555 \$, taxes nettes, au financement des coûts associés à ce projet dont 50 000 \$ seront remboursés par la subvention de la FCM;
- **ET QUE** monsieur Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier, soit et est autorisé à signer tous documents relatifs à ce dossier.

6.- APPROBATION DES COMPTES :-

C-2021-150

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE les comptes suivants soient approuvés et que le paiement en soit autorisé :

9078-0107 Québec Inc. (TR. Jasmin Caron),	1 724.40 \$
9127-6253 Québec Inc.,	459.90 \$
Équipements Julien Achard Ltée,	366.77 \$
Achille Tremblay & Fils Ltée,	3 583.73 \$
Ass. chemin de la Lombarde et Galerne,	1 724.63 \$
Ass. des propriétaires lac Pezard,	1 559.35 \$
Ass. des propriétaires du lac Laurent,	1 140.23 \$
Club Saint-François-Xavier Inc.,	2 879.50 \$
A. St-Pierre & Fils,	1 644.14 \$
Blackburn & Blackburn Inc.,	48.18 \$
Boivin Gauvin Inc.,	3 212.40 \$
Bouchard Louis,	150.00 \$
Brassard Buro Inc.,	493.15 \$

Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay,	880.34 \$
Construction Le Mur Porteur,	12 253.76 \$
Construction J. & R. Savard,	11 066.49 \$
Dévicom,	1 063.88 \$
EducExpert,	2 560.49 \$
Électricité Grimard,	249.01 \$
Englobe Corp.,	4 820.79 \$
Entreprise Cyrille Tremblay,	3 521.07 \$
Épicerie Roger Tremblay,	19.00 \$
Ferme de l'Anse-aux-Foins Enr.,	569.13 \$
Financière Sun Life,	80.48 \$
Fonds de l'Information sur le territoire,	40.00 \$
Gaudreault, Saucier, Simard avocats,	643.86 \$
Gazon Savard Saguenay Inc.,	488.64 \$
Info Page,	127.91 \$
Isolation Morissette,	21.39 \$
•	
Kenworth du Fjord Inc.,	200.46 \$
LCR Vêtements et chaussures Inc.,	86.21 \$
Lefebvre Serge,	338.00 \$
Le Parasol,	1 356.64 \$
Les Aménagements Nordiques Inc.,	109 220.05 \$
Les Entreprises Jean-Yves Laberge & Fils,	13 523.07 \$
Les Rénovateurs,	862.31 \$
Lettrage Express,	201.21 \$
Location d'outils Simplex,	1 471.63 \$
Maçonnerie Brisson Savard,	52 759.73 \$
MRC du Fjord-du-Saguenay,	48 250.00 \$
Nord-Flo,	633.14 \$
Nutrinor – Quincaillerie,	708.28 \$
PG Solutions,	718.31 \$
Pic Construction Co. Ltée,	712.17 \$
Produits B.C.M. Ltée,	1 095.74 \$
Les Produits sanitaires Lépine,	247.80 \$
Super Sagamie Plus,	1 379.75 \$
Sanidro Inc.,	752.47 \$
Signis Inc.,	1 414.78 \$
Société de transport du Saguenay,	2 333.11 \$
Transporteurs en vrac de Dubuc-Nord,	9 029.12 \$
Ultra Aménagement,	7 933.28 \$
Ville de Saint-Honoré,	64.00 \$
vine de Saint-Honore,	0 4 .00 \$
FACTURES DÉJÀ PAYÉES	
FondAction (07-07-2021),	2 403.75 \$
Financière Sun Life (07-07-2021),	4 767.89 \$
Desjardins Sécurité Financière (07-07-2021),	4 837.78 \$
Ministre du Revenu (07-07-2021),	17 561.97 \$
Dagayyaya aánámal du Canada (07.07.2021)	
Receveur general du Canada (07-07-2021),	1 999.11 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Receveur général du Canada (07-07-2021),	
Receveur général du Canada (07-07-2021),	4 419.90 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021), Société canadienne des postes (07-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$ 178.54 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021), Société canadienne des postes (07-07-2021), Syndicat des employés municipaux (07-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$ 178.54 \$ 452.31 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021), Société canadienne des postes (07-07-2021), Syndicat des employés municipaux (07-07-2021), Jeanne Trudel (07-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$ 178.54 \$ 452.31 \$ 14 374.18 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021), Société canadienne des postes (07-07-2021), Syndicat des employés municipaux (07-07-2021), Jeanne Trudel (07-07-2021), Hydro-Québec (12-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$ 178.54 \$ 452.31 \$ 14 374.18 \$ 21.20 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021), Société canadienne des postes (07-07-2021), Syndicat des employés municipaux (07-07-2021), Jeanne Trudel (07-07-2021), Hydro-Québec (12-07-2021), Bell Mobilité (12-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$ 178.54 \$ 452.31 \$ 14 374.18 \$ 21.20 \$ 515.72 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021), Société canadienne des postes (07-07-2021), Syndicat des employés municipaux (07-07-2021), Jeanne Trudel (07-07-2021), Hydro-Québec (12-07-2021), Bell Mobilité (12-07-2021), Visa Desjardins (12-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$ 178.54 \$ 452.31 \$ 14 374.18 \$ 21.20 \$ 515.72 \$ 170.50 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021), Société canadienne des postes (07-07-2021), Syndicat des employés municipaux (07-07-2021), Jeanne Trudel (07-07-2021), Hydro-Québec (12-07-2021), Bell Mobilité (12-07-2021), Visa Desjardins (12-07-2021), Hydro-Québec (19-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$ 178.54 \$ 452.31 \$ 14 374.18 \$ 21.20 \$ 515.72 \$ 170.50 \$ 1 495.19 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021), Société canadienne des postes (07-07-2021), Syndicat des employés municipaux (07-07-2021), Jeanne Trudel (07-07-2021), Hydro-Québec (12-07-2021), Bell Mobilité (12-07-2021), Visa Desjardins (12-07-2021), Hydro-Québec (19-07-2021), Bell Canada (19-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$ 178.54 \$ 452.31 \$ 14 374.18 \$ 21.20 \$ 515.72 \$ 170.50 \$ 1 495.19 \$ 293.39 \$
Receveur général du Canada (07-07-2021), Hydro-Québec (07-07-2021), Société canadienne des postes (07-07-2021), Syndicat des employés municipaux (07-07-2021), Jeanne Trudel (07-07-2021), Hydro-Québec (12-07-2021), Bell Mobilité (12-07-2021), Visa Desjardins (12-07-2021), Hydro-Québec (19-07-2021),	4 419.90 \$ 945.00 \$ 178.54 \$ 452.31 \$ 14 374.18 \$ 21.20 \$ 515.72 \$ 170.50 \$ 1 495.19 \$

Vidéotron Ltée (20-07-2021),	229.02 \$
Hydro-Québec (23-07-2021),	1 900.64 \$
Jeanne Trudel (28-07-2021),	7 415.89 \$
Hydro-Québec (30-07-2021),	3 402.35 \$

7.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS :-

Les membres du conseil municipal présents font un compte rendu via leur implication respective dans divers comités et organismes.

8.- VARIA:-

8.1 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023

C-2021-151

- **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- **CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- **QUE** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2019-2023;
- QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

- QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- **ET QUE** la Municipalité atteste, par la présente résolution, que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.
- 8.2 Entente concernant la protection, la restauration et la gestion de l'aménagement faunique marais Anse aux Foins, autorisation de signature

C-2021-152

- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence, Canards Illimités Canada (CIC) et la Fondation de la faune ont conclu une entente le 17 juin 1991 déterminant la Municipalité propriétaire et gestionnaire du territoire protégé (battures et marais aménagé) dans le projet d'acquisition et de restauration du territoire;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence occupe le secteur du marais Anse aux Foins avec des infrastructures de mise en valeur, tels qu'un sentier multifonctionnel et des affiches d'information améliorant l'offre écotouristique;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence et CIC se préoccupent de la préservation de ce milieu humide et reconnaissent l'importance de la protection et la restauration de cet habitat faunique et souhaitent la remise en état de l'ouvrage de contrôle du niveau d'eau en raison de sa vétusté et la conservation du marais, de ses terres hautes et de l'environnement;
- **CONSIDÉRANT QUE** CIC a soumis un projet d'entente à la Municipalité de Saint-Fulgence, le 23 juillet 2021, afin d'établir des conventions relativement à la protection, la restauration et à la gestion de l'aménagement faunique du marais de l'Anse aux Foins;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martin Morissette

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'AUTORISER monsieur le maire Gilbert Simard, à signer tous documents relatifs à cette entente.

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC :-

Madame Angèle Tremblay, 347 rue Saguenay:

• Demande ce qui se passe avec les travaux de l'école et le local de l'Âge d'or.

Monsieur Jimmy Houde répond que les prévisions finales de la Commission scolaire ne sont pas encore transmises et qu'un suivi sera fait.

Monsieur Serge Lemyre, 244 C, rue Saguenay:

• Demande qui sera le gestionnaire de la pêche blanche au site du Parc Aventures Cap Jaseux.

Monsieur Jimmy Houde répond qu'un comité est en place afin de finaliser ce dossier.

 Monsieur Henri-Paul Côté a mentionné une subvention d'environ 1 000 000 \$ au dernier conseil, cela concerne quel projet?

Monsieur Jimmy Houde enverra le détail prochainement.

• Demande qui sera le président d'élections pour la municipalité?

Monsieur Jimmy Houde répond que c'est lui.

Monsieur Jean-Marc Page, 189 route de Tadoussac :

• Demande si le transport par autobus continuera en 2021?

Messieurs Jimmy Houde, Henri-Paul Côté et Martin Morissette informent que la MRC travaille à une meilleure solution avec la Société de Transport du Saguenay.

• Demande si les travaux des sentiers sont terminés. Dit que c'est très beau mais pas très pratique pour une famille.

Monsieur Jimmy Houde informe qu'il reste des travaux à faire.

• Demande s'il va y avoir des travaux sur la piste cyclable.

Monsieur Jimmy Houde répond que oui.

Madame Rachel Simard, 288 rue Saguenay:

• Demande si le local du CIBRO a été loué ou prêté lors des activités cet été?

Monsieur Jimmy Houde répond qu'il a été prêté.

Madame Lucile Tremblay, 269 route de Tadoussac :

• Demande qui est responsable de faire respecter le protocole avec l'Âge d'or pour le local; ils auraient dû être avisés par l'occupation du camp de jour.

Monsieur Jimmy Houde fera le suivi à l'avenir.

10.- PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 :-

Monsieur le maire suppléant informe que la prochaine **séance ordinaire** du conseil se tiendra le **mardi 7 septembre 2021** à 19 heures 30.

11.- LEVÉE DE LA SÉANCE :-

C-2021-153

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

DE PROCÉDER à la levée de la séance à 20 h 02.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ:

Je soussigné, Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites par le conseil de la Municipalité de Saint-Fulgence.

Maire suppléant

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Gilbert Simard, maire, approuve toutes les résolutions que le présent procès-verbal contient, conformément à l'article 142(2) C.M.

JH/jl